

## **POL170 - GESTION EN COOPÉRATION INTERNATIONALE**

Hiver 2024

**Enseignant : Yannick Daoudi**

Horaire : Mercredi 8h50-11h40

Local : A3-108

Disponibilité : Mardi-Mercredi, de 16h-17h

Courriel : [Yannick.Daoudi@USherbrooke.ca](mailto:Yannick.Daoudi@USherbrooke.ca)

---

### **PLAN DE COURS**

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d'auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d'auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

#### **CIBLE DE FORMATION**

Concevoir et planifier un projet de coopération internationale selon la gestion axée sur les résultats (GAR).

#### **CONTENU DU COURS**

Étude de la redevabilité humanitaire et des particularités du cycle de vie des projets en coopération internationale. Analyse d'une situation en contexte humanitaire ou de développement, et formulation d'un préprojet. Conception et planification d'un projet de coopération internationale selon la gestion axée sur les résultats (GAR).

#### **CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES**

La personne étudiante qui réussit ce cours devra être en mesure de :

1. Comprendre le concept de redevabilité humanitaire
2. Comprendre les particularités du cycle de vie d'un projet dans le contexte de la coopération internationale
3. Effectuer une évaluation des besoins et une analyse de situation
4. Formuler un préprojet sous forme de note conceptuelle (« *Concept Paper* »)
5. Comprendre les particularités de la méthodologie de la gestion axée sur les résultats
6. Élaborer la théorie du changement d'un projet, y compris le modèle logique, la matrice des extrants et des activités et l'exposé narratif
7. Élaborer un tableau du registre des risques
8. Élaborer un cadre de mesure du rendement
9. Élaborer un calendrier des activités
10. Élaborer un budget

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours se base essentiellement sur une approche projet pour un projet que les personnes étudiantes concevront elles-mêmes tout au long du cours. Des exposés magistraux, des capsules vidéo, des discussions et des débats seront utilisés afin de présenter et de comprendre les concepts théoriques, et des ateliers de mise en situation et du travail en groupe seront utilisés en classe afin de se familiariser avec les outils et la méthodologie propres à la gestion axée sur les résultats.

## LECTURES OBLIGATOIRES

Recueil de textes sera fourni sur MOODLE (<http://www.usherbrooke.ca/moodle/>)

## MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE

Les personnes étudiantes seront évaluées sur un projet individuel qui comporte 6 parties :

1. Le cadre d'analyse contextuelle
2. Le « Concept Paper » \*
3. L'analyse de situation et le tableau du registre des risques \*
4. Le modèle logique \*, la matrice des extrants et des activités \* et l'exposé narratif \*
5. Le cadre de mesure du rendement \*
6. Le calendrier des activités et le budget

1. Cadre d'analyse contextuelle (1 page maximum)	5 %	24 janvier 2024
2. « <i>Concept Paper</i> » (2 pages maximum)	5 %	14 février 2024
3. Analyse de situation (5 pages minimum)	15 %	28 février 2024
4. Chaîne des résultats (1 page maximum)	5 %	13 mars 2024
5. Théorie du changement (8 pages maximum)	25 %	27 mars 2024
6. Cadre de mesure du rendement (10 pages maximum)	20 %	10 avril 2024
7. Planification opérationnelle (5 pages maximum)	15 %	17 avril 2024
8. Projet final*	10 %	24 avril 2024

Dates importantes	Contenu
21 janvier 2024 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques
Retrait ou abandon d'un cours sur Genote	<a href="https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/">https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/</a>
15 mars 2024 (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Semaine de relâche	Du 4 au 8 mars 2024
Journée réservée aux activités étudiantes (campus principal seulement)	31 janvier (8h30 à 22h)
Suspension des activités pédagogiques de 1 <sup>er</sup> cycle : assemblées générales de l'AGEFLESH	6 février, de 11 h 50 à 15 h 50 21 mars, de 11 h 50 à 15 h 50
Congés universitaires	Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1er avril
Période d'examens	Du 15 au 26 avril (le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)

## QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

## RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée. Vous devez avertir le professeur au préalable pour tout travail qui sera remis plus de 48h après de la date de remise.

## GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#)

## REMISE

Attention – remise des travaux : Les personnes étudiantes doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

## PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle - Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://usherbrooke.ca/integrite-intellectuelle-étudiants) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://usherbrooke.ca/antiplagiat-service-de-soutien-a-la-formation).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

Dates importantes	Contenu
10 janvier 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction</li> <li>• Impératif humanitaire</li> <li>• Redevabilité en coopération internationale</li> </ul>
17 janvier 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cycle de projet</li> <li>• Genèse de projets</li> </ul>
24 janvier 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Remise du travail #1 : Le cadre d'analyse contextuelle</b></li> <li>• Évaluation des besoins</li> <li>• Le « <i>Concept Paper</i> »</li> </ul>
<b>31 janvier 2024</b>	<b>Pas de cours – Journée réservée aux activités étudiantes</b>
7 février 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification de l'équipe de conception et des intervenants</li> <li>• Analyse des parties prenantes</li> </ul>
14 février 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Remise du travail #2 : Le « <i>Concept Paper</i> »</b></li> <li>• Analyse des problèmes</li> <li>• Analyse des objectifs</li> <li>• Facteurs externes (hypothèses et risques)</li> <li>• Gestion intégrée des risques</li> </ul>
21 février 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion de projet axée sur les résultats (GAR)</li> <li>• La chaîne de résultats</li> </ul>
28 février 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Remise du travail #3 : L'analyse de situation</b></li> <li>• Rédaction d'énoncés de résultats et d'extrants</li> <li>• Intégration de thèmes transversaux (égalité des genres, viabilité de l'environnement et gouvernance)</li> </ul>
<b>6 mars 2024</b>	<b>Semaine de relâche – 4 au 8 mars 2024</b>

Dates importantes	Contenu
13 mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Remise du travail #4 : La chaîne des résultats</b></li> <li>• Théorie du changement</li> <li>• Processus de modélisation</li> </ul>
20 mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualiser le Modèle logique</li> <li>• Matrice des extraits et des activités</li> <li>• Exposé narratif</li> </ul>
27 mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Remise du travail #5 : La théorie du changement</b></li> <li>• Planification du suivi et évaluation</li> <li>• Indicateurs</li> </ul>
3 avril 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de mesure du rendement</li> <li>• Suivi et collecte de données</li> </ul>
10 avril 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Remise du travail #6 : Le cadre de mesure du rendement</b></li> <li>• Planification opérationnelle</li> <li>• Calendrier des activités</li> <li>• Budgétisation</li> <li>• Rapports sur les résultats</li> </ul>
17 avril 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Remise du travail #7 : La planification opérationnelle</b></li> </ul>
24 avril 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Remise du projet final</b></li> </ul>

## BIBLIOGRAPHIE

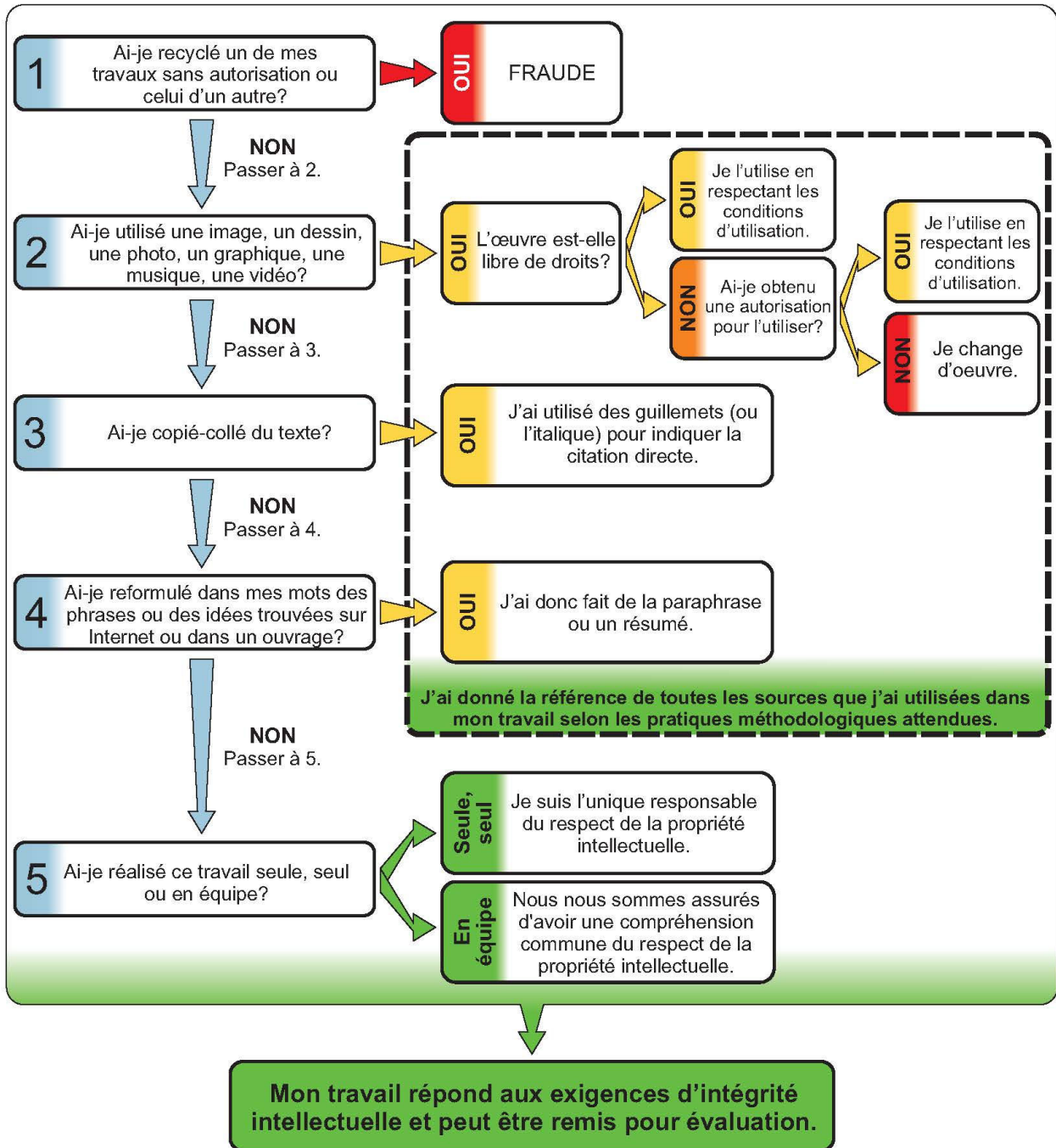
- Affaires Mondiales Canada, *Politique en matière d'égalité entre les sexes*, 2010.
- Affaires mondiales Canada, *La gestion axée sur les résultats appliqués aux programmes d'aide internationale - Un guide pratique, Deuxième édition*, 2016.
- Agence Suédoise de Développement International, *La Méthode du Cadre Logique*, 2003.
- Bradley, D. et H. Schneider, *Participatory Approaches: A Facilitator's Guide*. Voluntary Service Overseas, Kingston upon Thames, 2004.
- Brière, Sophie, Poulin, Yves et Yvan Conoir, *La gestion de projets de développement international et d'action humanitaire*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2016.
- Brinkerhoff, Derick W. et Janet C. Tuthill, *La Gestion Efficace des projets de développement*, Kumerian Press, West Hartford, 1991.
- CHS Alliance, Groupe URD et Projet Sphère, *Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité*, 2015.
- Durocher-Bergeron, Éléonore, *Gestion de projet et coopération internationale : Quand « le projet » c'est de rendre le monde solidaire*, SUCO, 2018.
- Earl, Sarah, Carden, Fred et Terry Smutylo, *La cartographie des incidences : Intégrer l'apprentissage et la réflexion dans les programmes de développement*, CRDI, 2002.
- EuropeAid, *Lignes directrices : Gestion du cycle de projets*, 2004.

- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, *Guide pour le suivi et l'évaluation de projets/programmes*, 2011.
- Funnell, Sue C. et Patricia J. Rogers, *Purposeful Program Theory, Effective use of Theories of Change and Logic Models*, 2011.
- Groupe des Nations unies pour le développement, *Note d'orientation complémentaire relative aux PNUAD : théorie du changement*, 2018.
- Horton, Douglas et coll., *L'Évaluation au cœur du renforcement organisationnel : Expériences d'organisations de recherche et développement du monde entier*, CRDI, 2004.
- Justice Canada, *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*, ch. 17, art. 4, 2008.
- Justice Canada, *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, ch. 19, art. 52, 2012.
- Programme des Nations Unies pour le Développement, *guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement*, 2009.
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, *Pour soutenir des évaluations efficaces : Guide d'élaboration de stratégies de mesure du rendement*, 2010.
- Terre des hommes, *Manuel de cycle de projet*, 2001.

## Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail\*

\* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.





# L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

## À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

### Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

#### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – Définitions du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
  - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
  - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
  - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

#### **Par plagiat, on entend notamment :**

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

---

## **Autrement dit : mentionnez vos sources**

---